L'ABEILLE DE LA N.-ORLEANS
Bureaux, No 73, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS
MERCREDI, 15 NOVEMBRE.

Le Théâtre St Charles à vendre.

La Compagnie du Gaz de la Nouvelle-Orléans, à qui appartient le Théâtre St Charles, offrira cette belle propriété en vente, à l'encan, le 23 décembre prochain.

Le théâtre est situé dans la partie la plus centrale et la plus commerciale de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans la rue St Charles, entre les rues Gravier et Poydras. Le terrain sur lequel il est bâti a quatre vingts pieds de face à la rue St Charles, sur cent soixante-dix pieds de profondeur, entre lignes parallèles—le tout plus ou moins et au pied américain.

L'édifice actuel a été construit sur le plan de l'ancien Théâtre St Charles, bien que sur une plus petite échelle et remplit parfaitement le but qu'on s'était proposé en le faisant bâtir. Il a été complètement réparé et sera vendu, avec toutes ses installations et dépendances, sujet au bail actuel, à raison de huit mille piastres par an, bail qui expire le 30 septembre 1867.

Les conditions seront raisonnables. On les fera connaître le jour de la vente.

Par ordre du Board,
WM S. BROWN, Trésorier.
7 nov—au 23 déc

Compagnie de navigation à vapeur entre la Nlle Orléans et le Texas.

Des souscriptions au fonds capital de la compagnie et dernaux seront reçues dans nos bureaux à partir de LUNDI, 6 novembre.
PIKE, LAPEYRE & BROTHER.
6 nov—

GRANDE VENTE DE CADEAUX DU SUD.
N. W. MANNING & Co.,
Au coin des rues Royale et Conti, Nlle-Orléans, Lne.
$100,000

En montres, bijouterie de toute espèce pour dames et messieurs, argenterie plaquée de toute espèce, plumes en or avec porte-plumes en argent et allonge, porte-crayons [illegible] une variété infinie d'albums photographiques, porte-feuilles, porte-monnaie de [illegible] de poches et canifs, [illegible] bibles, gravures, photographies [illegible] pour être vendu à une piastre, sans égard à la valeur.

—PLAN DE LA VENTE—

Des photographies des principaux généraux et d'autres personnages célèbres, accompagnées d'une annonce [illegible] chaque article et sa valeur sont placées dans des enveloppes cachetées, bien mélangées, et dont l'une sera envoyée à une adresse quelconque, par la malle (franc de port) dès qu'il aura été reçu 25 cents, cinq pour une piastre, 12 pour deux piastres, 30 pour quatre piastres, 100 pour quinze piastres.
En recevant la photographie, vous verrez ce que vous devez avoir et vous déciderez alors si vous paierez une piastre et prendrez l'article.
S'adresser à N. W. MANNING & Co, Bureau de Poste, boite No 1828, Nlle-Orléans, Lne.
11nov—1m

A LOUER A BAIL,
L'HABITATION WOODSTOCK, à huit milles derrière le fort Adams, dans le comté de Wilkinson, Etat du Mississipi—2,000 acres boisés et 1,500 acres défrichés, bonne terre pour la culture du coton. On peut acheter le mais sur les lieux.—A louer également l'habitation Golden Grove, bien connue, de Shepherd, dans la paroisse St-Jacques, cinquante milles au-dessus de la ville; elle a plus de 3,000 acres, dont 1,800 sont défrichés. Il y a sur l'habitation une grande maison; des cabanes pour 200 travailleurs, deux sucreries, &c., &c.
S'adresser au soussigné, sur l'habitation Woodstock, ou à J. P. DILLINGHAM, au No 134 de la rue Gravier.
14nov—1m   S. B. H. SHEPHERD

Charbon Pittsburg et Anthracite
Sans poussière, livré sans frais de charroi, par W. G. COYLE & Co., Rue Gravier, No 14.
14nov—3

AVIS.
Bureau de la Compagnie de la Presse à coton de la Levée.
RUE ST-LOUIS, Nos 16 et 18.
Nlle-Orléans, 10 novembre 1865
CONFORMEMENT à la charte de cette Compagnie, une élection de sept Directeurs, pour l'année, aura lieu au susdit bureau, le 20 novembre, 1865, de midi à 1 heure de l'après-midi.
J. V. CHAERY, Secrétaire
10 nov—a20

E. MONTAGNE Jr.,
MARCHAND COMMISSIONNAIRE,
RUE ST. LOUIS, No 21,
Sollicite respectueusement des consignations de PEAUX, LAINE, MOUSSE, ŒUFS, VOLAILLES et toute espèce de produits de la campagne. Il remplit promptement tous les ordres pour provisions, groceries et autres articles.
1er sept—3m

Articles de Photographie et Albums.
S. T. BLESSING,
24...... RUE DE CHARTRES...... 24
Marchand, en gros et en détail, d'instruments et d'articles de Photographie, Albums et cadres de photographies, Photographies de célébrités, &c.
Appelle l'attention du public sur son nouveau et magnifique stock d'Albums et d'Albums-Bibles, qu'il vend à des PRIX REDUITS. Ce stock comprend toutes les grandeurs, espèces et qualités, y compris les albums [illegible] qui sont sans pareils sous le rapport de la durabilité.
Photographies de tous les généraux, vues de la ville et sujets de fantaisie—une grande variété,—naturelles et coloriées. Les photographes trouveront chez lui tout ce qu'il leur faut, aux plus bas prix du marché.
Envoyez demander les catalogues qui indiquent les prix.
26 oct—3m

A. TIRRELL & CO.
(Successeurs de Tirrell & Bates)
Marchands en gros de CHAUSSURES
9 RUE DES MAGASINS 9
entre Canal et Commune,
ONT reçu par les derniers arrivages un assortiment complet de chaussures de tous genres, qu'ils vendront aux prix les plus bas du marché.
Chaussures faites expressément pour le marché créole.
25oct—3m

Bottes et Souliers.
Reçus par les steamers Sheridan et Cassandra de Boston.
480 caisses BOTTES et SOULIERS, lesquels, joints à notre précédent stock, forme un assortiment complet sur lequel on appelle l'attention des acheteurs en gros.
JOHN M. GOULD, agent, No 8, rue des Magasins
8nov—1m

Manufacture de chapeaux de la Louisiane.
R. P. DUNN & Co.
MARCHANDS ET FABRICANTS EN GROS,
Rue de la Commune, No 86.
Un grand assortiment général de chapeaux de fourrures et de laine,
Pour hommes, jeunes garçons et enfants,
Constamment en magasin et à vendre à bas prix.
Il se font des chapeaux sur commande.
Les commandes sont promptement remplies.
nov—3m

A VENDRE.
UN établissement bien achalandé, ayant une bonne clientèle et consistant en un CAFE, RESTAURANT, SALON D'HUITRES. Sa position est dans un des meilleurs quartiers de la ville.
S'adresser à la grocerie encoignure Bourgogne et Douane.
12nov—1m

AUX PLANTEURS ET SUCRIERS.
Soufre Cristallisé
POUR LES FABRICANTS DE SUCRE,
A VENDRE en quantités au gré des acheteurs, par CUSACHS & OGDEN,
12nov—10f   Encoignure Royale et St Philippe.

Huile de Charbon!
VENANT d'être reçu: 20 Bds. HUILE DE CHARBON de première qualité, à vendre par CUSACHS & OGDEN,
12nov—10f   Encoignure Royale et St Philippe.

ALE & PORTER.
GEO. GRAY,
Importateur d'Ale et de Porter
D'ANGLETERRE, D'ECOSSE ET D'IRLANDE.
26 oct—1m   96, rue Gravier.

MESSAGER FRANCO-AMERICAIN.
Agent à la Nouvelle-Orléans, M. PETITJEAN, No 3? rue St. Pierre.—On s'abonne chez lui soit à l'édition quotidienne, soit à l'édition hebdomadaire de ce journal.
30oct—1m

C. M. CONRAD & FILS,
—AVOCATS—
Rue Carondelet, No 37, Nlle-Orléans.
MR. C. M. CONRAD a l'honneur d'annoncer à ses amis qu'il a repris l'exercice de sa profession et a formé une société avec ses fils, C. A. Conrad et L. E. Conrad.
24oct—1m

AVANCES! AVANCES!
NOUS FERONS DES AVANCES
Sur le coton expédié à MM. RATHBONE BROS & C de Liverpool, ainsi qu'à nos amis de New York et de Boston.
LEVY & BIENER,
sept—3m   rue Carondelet No 27.

ANDW. STEWART.   J. A. AVERA
A. STEWART & CO.,
Marchands Commissionnaires et Expéditeurs,
Marchands d'articles de bateaux et d'habitations,
No 4 rue Peters, ou Nlle-Levée,
Coin Canal (en face de la Douane), Nlle-Orléans, Lne.
ILS se chargent de la vente et de l'emmagasinage de toutes sortes de produits. Ils font des avances libérales sur les consignations [illegible] Ils sont agents de l'Express de la Rivière Rouge.
26 oct—

SUCRE DE LA HAVANE.
SEPT CENT TRENTE TROIS caisses [illegible] à vendre par [illegible] Rue de la Douane, [illegible] entre les rues Chartres et Vieille Levée.
27oct—1m

S. WHITED,   D. C. MARTIN,
F. S. GIBBS,   LEE CRANDALL.
S. WHITED & CO.,
FACTEURS DE COTON ET MARCHANDS COMMISSIONNAIRES
[illegible]
Rue Poydras No 9, Nouvelle-Orléans, L. a.

SPECTACLES.

Théâtre Allemand.
THEATRE DE L'OPERA,
Au coin des rues Bourbon et Toulouse.
Propriétaire..........GUSTAVE OSTERMANN.
Représentation extraordinaire.
Mercredi, 15 novembre.
FAUST,
Tragédie par Goëthe.
Mephistopheles.......... Mr OTTO HOYM.
Directeur du théâtre de New-York.
Les artistes les plus renommés [illegible] de la célèbre TROUPE D'OPERA ITALIEN DE MAX STRAKOSCH, [illegible] représentation de ce théâtre.
Le rideau se lèvera à sept heures et demie. On peut retenir des places deux jours d'avance.
15 nov—1

Académie de Musique.
Rue St Charles.
SPALDING, ROGERS & BIDWELL....Propriétaires.
Novembre .... 14, 15, 16, 17, 18.
NOUS PARTIRONS BIENTOT.
Il n'y a pas de temps à perdre
Les cinq derniers jours de la grande
Compagnie des Variétés
Le Directeur annonce respectueusement aux habitués du Théâtre que, afin que les différentes nouveautés de la saison puissent être présentées, la Compagnie des VARIETES ne restera que CINQ JOURS DE PLUS.
LUNDI soir, 20 novembre,
Il y aura un spectacle entièrement nouveau et qui sera le plus attrayant de tous les spectacles.
14nov

SPECTACLE.
IL sera bientôt exposé, aux Nos 40 et 42 de la rue St-Charles, en face de l'Hôtel St-Charles, plus de HUIT CENT MODELES EN CIRE du Musée d'Anatomie de New-York et représentant, de la manière la plus frappante, la merveilleuse conformation du corps humain lorsqu'il est sain et pendant les maladies.
11 nov—6   W. T. HAMMAR, Directeur

GRAND BAL PARE
Pour être donné par la Société de Bienfaisance des Jeunes Gens,
—Pour la somme destinée à la construction d'une tombe—
AU MECHANICS INSTITUTE, rue Dryades entre les rues Commune et Canal, SAMEDI SOIR, 18 novembre 1865.

DIRECTEURS

*H R Schmidt	*J Clerc	*J A Feuilloy
*L A Richarde	*Chs Keller	*Chs Schmidt
*D E Hebert	*C O Gerlach	A Ivey
Paul Forget	J Bertrand	K Clerc
M C Falk	A Parpera	I Biri
N F Aussemau	A Bambola	A Schreiner
G Feindel	W Reinecth	

* Commissaires.
Il ne sera pas émis d'invitations pour dames après vendredi, 17 novembre.
Les demandes pour le restaurant et la buvette doivent être adressées à A. Samuels, au coin de la rue de la Douane et du Passage de la Bourse, ou à l'un des Directeurs.
Prix du billet: Deux piastres,   22 oct
LES invitations pour dames devront être adressées à l'un des directeurs ci-dessus.
Aucune dame ne sera admise sans une invitation endossée par le Conseil des directeurs.
Le célèbre orchestre de Vogt a été engagé pour la soirée. A cette occasion, on jouera pour la première fois sur le célèbre piano à cloche.

Modes, Chapeaux, Garnitures.
111....RUE ROYALE....111
En face de l'Hôtel St-Louis.
Mme L. SERO vient de recevoir un assortiment complet de Garnitures et de Chapeaux des plus à la mode. Elle entreprend, dans son nouvel atelier, toutes les commandes que l'on voudra bien lui confier. Elle espère que sa clientèle et le public en général lui continueront leur bienveillant patronage.
11 nov—1m

Confiserie de l'Opéra.
Angle des rues Bourbon et Toulouse.)
J. HIMBERT annonce au public qu'il fera l'ouverture de ses salons de lunch le 9 novembre prochain. On trouvera chez lui, à toute heure, café, chocolat, soupe aux huîtres, pâtés truffés, dinde [illegible] &c., &c. Enfin toute la variété de pâtisserie qui lui a valu le patronage dont on l'a honoré depuis l'ouverture de sa maison; ainsi que bonbons et fruits des plus fins et des mieux assortis. Pendant les représentations du théâtre de l'Opéra on trouvera toujours chez lui punch Prince Régent, savin chaud, au rhum et au kirsch.
4nov—4m

Galerie de Photographie,
DE SHELDON,
Rue du Canal, No 161.
ON y trouve les derniers et les meilleurs genres de Photographies, ambrotypes et portraits sur porcelaine. Il n'y en a pas qui leur soient supérieurs ici ou dans d'autres villes. Les portraits sont peut-être mieux exécutés qu'ailleurs. Venez examiner des modèles au No 161 DE LA RUE DU CANAL, EN FACE DE LA RUE DU DAMP, et vous serez convaincus.
22 oct—

GARDNER SMITH, J. G. YEISER, Benj. F. LEEFE
GARDNER SMITH & CO.
Encanteurs et Marchands Commissionnaires—Successeurs de l'ancienne maison BEARD & MAY et J. A. Beard & CO.—Bureau (momentanément) au No 127 de la rue Gravier. Ils se chargent des ventes de propriétés foncières, des ventes de successions et de gardiens du port, des ventes de cargaisons, d'actions, de coton avarié &c. et de meubles. Ils se chargent également de ventes au dehors.
GARDNER SMITH & CO,
13oct—3m   Bureau, rue Gravier, No 127

RESTAURANT St LOUIS,
Tenu par Henri Barthe.
Rue St Louis, Nos 75 et 77, entre Royale et Bourbon.
Chambres garnies pour habitants, salon pour noces et repas de familles, pension à la journée, à la quinzaine et au mois à des prix modérés.
M. Henri Barthe, ayant agrandi son établissement en y joignant la maison voisine, annonce à messieurs les habitants qu'il pourra toujours les loger convenablement eux et leurs familles.
14 novembre—

LA MAISON DOREE
MR. JOHN STRENNA, propriétaire du Restaurant de John, annonce à ses clients et au public qu'il a transporté son établissement au magnifique édifice appelé LA MAISON DOREE et situé au No 144 de la rue du Canal, entre les rues Carondelet et Baronne.
1er oct—3m.

RESTAURANT VICTOR,
Maison française tenue par Emile Cachot, [illegible]
CET établissement se recommande à tous les voyageurs par sa bonne cuisine et la régularité de son service.—Café attaché au restaurant. Vins, liqueurs et cigares de premier choix. Salons pour repas particuliers.
EMILE CACHOT & FELIX SOPHIOT
11 oct—3 m   Propriétaires.

SALON ET RESTAURANT DE CASSIDY.
174.........Rue Gravier.........174.
Cet établissement bien connu est constamment pourvu de toute espèce de gibier, de homards et de saumons frais, de tout ce que les marchés du Sud et du Nord peuvent fournir de plus délicat. Les vins y sont de la meilleure qualité.
7oct—1m

Restaurant Français,
79....RUE DE CHARTRES....79
Tenu par M. Philippe Forget,
Ancien propriétaire du Restaurant des Amis
CHAMBRES GARNIES—Pension au mois et à la semaine. MM. les habitants trouveront toujours des chambres à leur disposition. Salons de noces, baptêmes, &c. [illegible]

Restaurant Français.
M. FORGET, propriétaire du Restaurant Français, No 79 rue de Chartres, a l'honneur d'annoncer au public que, vu l'accroissement considérable de sa clientèle, il a agrandi son établissement et a disposé le premier de la maison qu'il occupe, dans la meilleur [illegible] chaussée. Le service y est organisé sur un excellent pied. Le propriétaire continuera à faire tous ses efforts pour justifier le patronage qui lui est si largement accordé.
3nov—1m

P. DOLHONDE.   J. D. COBB.
P. DOLHONDE & Co, FACTEURS DE COTON, Marchands COMMISSIONNAIRES ET EXPEDITEURS. No 37, rue Natchez, Nlle-Orléans, Lne.
COBB, DOLHONDE & Co, Marchands COMMISSIONNAIRES ET EXPEDITEURS, No 7, North Second entre Chesnut et Market, St-Louis
Ils sollicitent les ordres pour l'achat ou la vente de coton, du sucre, de la mélasse, du café, des comestibles, des produits de l'Ouest, des fournitures de marine, de la corde et de la toile d'emballage, &c. [illegible] la plus grande exactitude.
3sep—3m

EN débarquement du navire Turenne, venant de Bordeaux et à vendre par les soussignés—
50 barriques vin rouge bon ordinaire,
20 do do do supérieur,
500 caisses do do
10¼ et 10½ [illegible] eau de vie Rochelle.
125 paniers Champagne à bas prix.
—Aussi du navire St-Paul, du Havre—
125 paniers Champagne petites et grandes bouteilles de la marque bien connue de J. Perrier Fils & Cie.
BRULATOUR & Cie,
3nov—   12, rue Conti

CAFE RIO,
500 SACS CAFE RIO primes, à vendre, en lot, au gré des acheteurs, par W. T. LONSDALE,
5nov—   Rue Gravier, No 1?4

DISSOLUTION DE SOCIETE.
LES sociétés O. E. HALL & Co (Hôtel St Louis) et D. M. HILDRETH & Co. (Hôtel St Charles) sont dissoutes aujourd'hui du commun accord. O. E. Hall fera les affaires pour son propre compte et réglera celles des deux sociétés.
O. E. HALL,
D. M. HILDRETH
Je profite de cette occasion de remercier le public de l'appui bienveillant qu'il a accordé à l'hôtel St Charles [illegible] Les deux établissements seront tenus [illegible] table d'hôte.
O. E. HALL.
26 oc—1m

C[illegible]

POUR NEW YORK, directement.
Compagnie de Cabotage.
[illegible] le steamer "ALABAMA,"
[illegible]
Premières chambres........ $50
Pour fret ou passage, s'adresser à G. L. LAUGHLAND, Rue des Magasins, No 64.
L'ALABAMA sera suivi du—
Bureau de la "Compagnie de Cabotage", à New York, 77 West Street
14 nov—   D. N. CARRINGTON, Gen. Agent.

DE LA NLLE-ORLEANS A LA HAVANE
Compagnie de steamers anglais et américains.
Le magnifique steamer de 1re classe,
GAMBIA,
Commandant John Graham,
[1170 tonneaux]
Le mauvais temps ayant retardé le débarquement du navire, le jour de départ du GAMBIA est remis au MERCREDI, 22 novembre à 4 heures P. M. Des emménagements pour les passagers de première classe sont complets.
Pour fret léger et passage, s'adresser à WM HUNTER & CO., Rue Carondelet, No 41.
N. B.—Le FLORIDA partira SAMEDI, 2 décembre et sera suivi d'un des steamers de la compagnie tous les deux samedis.
6nov—

STEAMERS ENTRE LIVERPOOL ET LA NOUVELLE-ORLEANS,
Faisant escale à la HAVANE et à QUEENSTOWN pour débarquer et prendre des passagers.
On prendra du coton, et on signera les connaissements ici, pour le fret de la Nlle Orléans à St Petersbourg, Moscou, Riga, Hambourg, Brême, Anvers, Rotterdam, Gothenburg et le Havre.
La compagnie de steamers anglais et américains, limitée,
Expédiera les steamers suivants, à hélice et en fer, entre LIVERPOOL et la NLLE-ORLEANS DIRECTEMENT.
Ces steamers partiront de Liverpool tous les deux MARDIS, et de la Nouvelle Orléans tous les deux SAMEDIS.

	tonneaux.	capitaines
LOUISIANA	1876	F. Jenkins
MISSISSIPPI	1741	J. Campbell
FLORIDA	1857	T. Baker
MISSOURI	1884	A. Hammond
ARKANSAS	1876	T. Barrow
ALABAMA	1879	T. Glover

Le GAMBIA, mercredi 22 courant, à 4 P M
Le FLORIDA, samedi 2 décembre.
et, ensuite, un des steamers de la ligne tous les deux samedis.
Le GAMBIA partira ponctuellement, ainsi qu'il est dit ci-dessus, et les expéditeurs sont invités à avoir leur coton sur la Levée au plus tard mardi, 21 du courant à midi.
Pour passage à la chambre, jusqu'à Liverpool, $125 en or.
Pour le taux du fret et le montant du passage, s'adresser à Wm. HUNTER & Co. rue Carondelet, No 41.
Les connaissements pour cette compagnie (qu'il n'y aura qu'à signer) s'obtiendront au bureau de l'agent, comme ci-dessus.
1nov—

Ligne directe pour la France.
Service des Paquebots postes de la Compagnie Générale Transatlantique, entre New York et le Havre, touchant à Brest.
Les premiers splendides bâtiments de cette ligne [illegible] sont les suivants:
WASHINGTON....3204 tonneaux....900 chevaux
LAFAYETTE....3204 900
EUROPE....3204 900
NAPOLEON III....presque terminé....1100
ST-LAURENT....en construction, grande force.
PEREIRE   do   do
VILLE DE PARIS   do   do
Départs de New York.
EUROPE, Duchesne.........vendredi 10 novembre
LAFAYETTE ou WASHINGTON, vendredi 8 décembre
Prix du passage en or.
Première classe, $135. — Seconde classe, $90.
Y compris le vin de table pour l'une et l'autre classe.
Les passagers qui ont l'intention de débarquer à Brest, seront pourvus ici de coupons de billets de chemin de fer, moyennant $5 pour les premières classes, et $3 pour les secondes.
Les passagers seront visités par la Douane à leur arrivée à Paris seulement.
Soins médicaux gratuits.
Pour plus de détails, s'adresser à GEO. MACKENZIE, 7, Broadway, New York
A Paris, 12, boulevard des Capucines (Grand Hôtel).
Au Havre—chez William Iselin & Cie.
8 fev—

MOBILE.
POUR MOBILE et les ports intermédiaires.
Le CREOLE, steamer à basse pression.
Départ, tous les MARDI et VENDREDI, à 5 heures du soir.
POUR MOBILE et les ports intermédiaires—Le magnifique steamer CREOLE, commandant J. Leech, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus, tous les MARDI et VENDREDI, à l'arrivée du convoi de 4 heures et demie, du chemin de fer Pontchartrain, pour tous les ports entre la Nlle Orléans et Mobile.
Pour s'en revenir, il partira de Mobile tous les DIMANCHES et JEUDIS, à midi.
Tout fret qui doit être débarqué sur la côte doit être payé d'avance. Pour fret ou passage, s'adresser à PETER MARCY,
24 oct—   au coin des rues Carondelet et Gravier

LIGNE DE LA NOUVELLE ORLEANS ET DE MOBILE.
Bateau à basse pression.
Pour Mobile, Jeudi 16 Novembre
à l'arrivée du convoi de six heures du soir, du chemin de fer Pontchartrain—Le beau bateau FRANCES neuf, en fer et à basse pression, commandant F. Forbes, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à L. C. HARRIS, encoignure Camp et Commune.
On ne recevra pas de fret après 2 heures P. M.

DEPART, tous les MERCREDIS et SAMEDIS, pour MOBILE.—Le bateau à vapeur MAGNOLIA, capt. Everidge, [illegible] partira de la Nouvelle-Orléans, jusqu'à nouvel ordre, à l'arrivée du convoi de 5 heures du soir, de l'extrémité du chemin de fer Pontchartrain. [illegible] "Magnolia" [illegible] Mobile [illegible]
20 oct—   JNO. A. STEVENSON, agent, Front Levée, No ?

Pour Matamoras.
La goëlette INVINCIBLE ayant presque tout son chargement engagé et s'étant à bord, partira sous peu pour le port ci-dessus.
Pour fret ou passage, s'adresser à L. JOUBLANC, 29 rue Natchez, Entre Magasins et Tchoupitoulas.
9nov

POUR LE HAVRE.
Le navire français du voilier ARMORIQUE, capitaine Turbé, ayant une partie de son chargement engagée, partira pour le port ci-dessus sous peu de jours. Pour fret ou passage s'adresser à OSCAR MERCIER & Co, 42 et 44 Vieille Levée.
12 nov 5

AVIS.
LA COMPAGNIE D'ASSURANCE HOPE de la Nlle-Orléans, a transféré ses bureaux au No 21, rue du CAMP, près de l'encoignure Commune.
Cette Compagnie assure contre les risques de FEU, de MER et de RIVIERE, et fait un retour de VINGT POUR CENT, comptant aux assurés sur le montant [illegible] primes.
—DIRECTEURS—
[illegible]
LOUIS [illegible], secrétaire.

EN débarquement du navire Armorique, venant de Marseille—
500 caisses VERMOUTH Noilly Prat & Cie,
100 do EAU FLEUR D'ORANGER,
200 barriques VIN ROUGE de Cette très corsé,
100¼ de pipe VIN DE PORTO,
100¼ de pipe VIN DE MADERE,
500 paniers HUILE D'OLIVE Pascal fils.
A vendre par ANT. LAMATA,
8nov—   9 à 11, rue Jefferson.

GRAINES DE JARDINAGE.
Le soussigné a en magasin un grand assortiment de graines de jardinage de la nouvelle récolte. [illegible] On vendra aux marchands de la campagne par quantités ou milliers de paquets pour le détail. [illegible]
D. MAUPAY,
—1m   194 Gravier, entre Camp et Magasins.

Graines de la Récolte de 1865,
De D. LANDRETH & SON, Philadelphie.
H. HAFNER a en magasin un choix de Graines de jardinage qu'il vendra en toutes quantités [illegible]
H. HAFNER, 188 rue St. Charles.
Vis-à-vis le Théâtre St. Charles.

BOUQUETS.....BOUQUETS.
Mme [illegible]
[illegible]

GEO. McD. [illegible],
Courtier de marchandises,
[illegible] BANK PLACE [illegible]
N. B.—Il donnera tous ses soins à la vente des TOILES D'EMBALLAGE, CORDES, [illegible] CAFES, SUCRES, PORC, SEL, &c.

Wm. Edwards.........Edw. J. [illegible]
Wm. Edwards & Cie.
MARCHANDS COMMISSIONNAIRES
15. RUE DE LA DOUANE 15
1er nov. 6m

[illegible] J. FORRESTER,
FARINE [illegible] EXTRA DE CHOIX, POUR FAMILLES ET BOULANGERS.
AVIS.
[illegible] C. FORRESTER, St Louis.
Nous [illegible] de cette CELEBRE FARINE de FAMILLES et de BOULANGERS [illegible]
P. DOLHONDE & CO, Agents, rue Natchez, No 37.
11nov—1m

Arrangements pour le temps des Eaux basses.
MM. JAMES ROSS & [illegible] ont établi une ligne de VOITURES à quatre chevaux, pour les voyageurs, entre la Nlle Orléans et Opelousas [illegible]
[illegible] partant de la Nlle-Orléans (pied de la rue du Canal), à 7 heures du matin, par le chemin-de-fer de l'Opelousas, le LUNDI, le MERCREDI et le VENDREDI. [illegible]
Pour de plus amples renseignements, s'adresser à A. B. CHARPENTIER, No 63 Douane, ou à E. MONTAGNE, No 21 rue St-Louis.
nov—1m

Bitters Hongrois de Lakash.
SCHNAPPS AROMATIQUE DE SCHIEDAM.
SUPERIEURS à toutes les autres [illegible] au Nord comme au Sud. [illegible]
69, rue Commune.

James M. [illegible].........Hugh MacDonald
BROOKE & MACDONALD,
COURTIERS DE COTON ET NEGOCIANTS COMMISSIONNAIRES,
50, rue CARONDELET.
[illegible] Avances libérales d'argent sur consignations.

BOWER, GANNEL & HARRISON,
Facteurs de Coton et de Sucre ET Marchands Commissionnaires,
Rue Carondelet, No 56, Nouvelle-Orléans.
Ils font des avances libérales sur les consignations [illegible]

M. M. SEALE, LOUIS COLOMB, J. B. WATERMAN
SEALE, COLOMB & CO,
Marchands de groceries en gros,
29 Front Levee, entre Douane et Bienville.
[illegible]
17 oct—1m

GIVEN, WATTS & CO,
MARCHANDS COMMISSIONNAIRES ET EXPEDITEURS,
Rue Perdido No 10?, Nlle Orléans.
ILS font des avances libérales sur les marchandises consignées à leurs amis de New York et de Liverpool.
GIVEN, WATTS & Co.
1 oct—3m

ALEX. BONNEVAL.........JOS. DOLMONDE
BONNEVAL & DOLMONDE.
COURTIERS DE BONS, ACTIONS, BILLETS, TRAITES, SCRIP D'ASSURANCE, OR, ARGENT, &c.
155.....Rue de la Commune.....155

NEYLAN & CO. Facteurs de coton
ET Marchands Commissionnaires,
Rue Gravier No 1??.

KNEASS, MAYO & DORMAN,
(Successeurs de Maggs & Kneass),
No 6....Rue des Magasins....No 6
A l'enseigne du Grand Cheval.
FABRICANTS et marchands de selles, harnais, [illegible]
MM. Kneass, Mayo et Dorman règlent les affaires de l'ancienne maison Maggs & Kneass.
4nov—3m

C. DE LASSUS,
Courtier de change,
13.......Rue CARONDELET.......13

BOULIGNY.........T. ESCLAPON
Bouligny & Esclapon,
Facteurs de Sucre et de Coton, ET Marchands Commissionnaires,
Au coin des rues Commune et Baronne, Nouvelle Orléans.

Extraction des dents sans douleur
Le Dr McLAIN est maintenant prêt à administrer le gaz oxide nitreux pour l'extraction des dents sans douleur. [illegible]
Cabinet: RUE BARONNE, No 14, près Canal, Nouvelle Orléans.
9 nov—1m

TRANSFERT DE CABINET.
Le Dr. CHARLES B. KELLS, DENTISTE,
A transporté son cabinet et son domicile au No 14 rue Dauphine, près de la rue du Canal.
24 sept—3m.

CONSERVEZ VOS DENTS!
J. A. CASADAVANT,
CHIRURGIEN-DENTISTE
165.....RUE DU CANAL.....165
entre Bourgogne et Rampart, [illegible]
19 nov—1m

J. S. KNAPP, Dentiste,
[illegible] CHIRURGIEN-DENTAIRE à son cabinet
15.......RUE BARONNE.......15

GUSTAVE A. BREAUX,
AVOCAT,
A repris l'exercice de sa profession et se trouve au bureau de ROBERT MOTT, No 28, [illegible]

BISCUITS! BISCUITS!
LE soussigné ayant ajouté à leur boulangerie une machine à biscuits, [illegible]
BISCUIT FRANCAIS, BISCUIT SODA,
do Pilote, do à la crème, [illegible]
C. MARCHAL, 159 rue Dryades.

DISPENSAIRE DE LA RUE BARONNE.
Au coin des rues Baronne et Girod.
CET établissement est maintenant ouvert pour le traitement des maladies et les opérations chirurgicales par les Drs [illegible] et Capdevielle de la faculté de Médecine de Paris.
[illegible]
Consultations gratuites pour les pauvres.
28 sep—3m

DR. THOMAS B. COSBY,
Médecin et Chirurgien,
15.......RUE BOURBON.......15
Entre Canal et Douane.
17 oct—1m

O. VALETON, encanteur,
23 & 25....Rue Conti....23 & 25.
Entre les rues Chartres et Levée.
Ventes de cargaisons, marchandises, propriétés foncières, successions, meubles, et toutes ventes au dehors.
20nov—1m

AVIS AUX FAMILLES.
LES familles qui consomment du vin de Bordeaux sont invitées à [illegible]

C. L. Kouns & Bro.
(J. L. KOUNS, BEN. B. KOUNS)
Marchands Commissionnaires.
Marchands de comestibles en gros, de groceries, articles pour bateaux et bouteilles, [illegible] rue de la Commune, No 2?, N. O.
[illegible]

Rosenfeld & Pass.
Crinolinerie générale de la Louisiane
FABRICANTS,
164 & 166...Rue du Canal...164 & 166
CRINOLINES FAITES SUR COMMANDE

[illegible]

VIOLETT, BLACK & CO.,
(W. A. Violett, Robt. Y. Black, Saml. H. [illegible])
FACTEURS DE COTON ET Marchands Commissionnaires,
180......Rue Gravier......180
Nlle-Orléans.

VENTES A L'ENCAN.

[illegible] Premier District [illegible]
Par [illegible] BOULIGNY, encanteur, [illegible]
[illegible] veuve en premières noces de [illegible] et en secondes noces de [illegible] Beauvais, vs D. A. Toledano et als. pour opérer un partage.
IL sera vendu à l'encan, SAMEDI 16 décembre 1865, à midi, à la Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Royale, entre les rues Canal et Douane, en vertu et conformément à un jugement rendu le 10 novembre 1865, [illegible] par l'Honorable B. Cazabat, Juge de la Seconde Cour Judiciaire pour la paroisse Jefferson, dans la susdite affaire, les propriétés ci-dessous décrites.

Dans le Premier District.
TROIS LOTS DE TERRE, situés dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, St-Thomas, Benjamin (maintenant Thalie), [illegible] désignés par les numéros 1, 2, 3 sur un plan fait par C. A. de Armas, ingénieur, en date du 4 octobre 1865.
[illegible]

Ville Jefferson.
3o—Dix terrains [illegible] dans l'îlet borné par les rues Nayades, Louisiana Avenue, Prytanée et Delachaise, désignés par les numéros 1 à 10 inclusivement, sur un plan fait par C. A. de Armas, ingénieur, en date du 4 octobre 1865.
[illegible]
Termes et conditions—[illegible] comptant en billets du Trésor des Etats-Unis [illegible]
13nov   15, 25, nov. 2, 9, 16 déc.

FONDERIE DE LEEDS.
(Etablie en 1825)
AU COIN DES RUES DELORD ET FOUCHER
[illegible]
LEEDS & Co.

W. G. MITCHELL,
Marchands de COMESTIBLES en gros et COMMISSIONNAIRES, rue du Canal, Nos 160 et 162, coin Poydras, Nlle-Orléans.
[illegible]

BUREAU D'IMMEUBLES
Et Agence de Terres du Sud.
A. J. POWELL, courtier d'habitations, No 6, rue Carondelet, [illegible]
[illegible]

Vins Bolte, liqueurs, &c.
EN débarquement du navire TURENNE, venant de Bordeaux—
[illegible]
C. GAVAROC & CO.,
1er nov—1m   1?6 rue Royale

A vendre pour cause de départ.
DANS la paroisse Plaquemines, à 40 milles de la Nouvelle-Orléans, rive droite:—Environ [illegible] arpents de face, sur 40 arpents de profondeur [illegible]
[illegible] s'adresser sur les lieux à M. H. N. TAGLIAFERRO, ou chez A. SOCOLA, No 180 Vieille-Levée [illegible]
11nov—1m

M. W. SCHWARTZ & FILS,
[illegible] AVANCES sur le COTON
Consignés à MM. John M. Schroder & Co
A LIVERPOOL.

DROGUES, MEDICAMENTS
PARFUMERIES, HUILES, &c.
CUSACHS & OGDEN,
Encoignure Royale et St-Philippe,
IMPORTATEURS ET MARCHANDS EN GROS DE
Drogues, Médicaments, Teintures, Huiles, Huiles essentielles, &c.
[illegible]

A. M. [illegible]
NEGOCIANT COMMISSIONNAIRE,
Importateur de produits de Cuba et [illegible]
No 10....RUE St-LOUIS....No 10.
[illegible]

AUX CHASSEURS.
DEPOT D'ARTICLES POUR CHASSEURS, AU COIN DES RUES CHARTRES ET URSULINES, Nlle-Orléans.
[illegible]

A VENDRE.
Une jolie HABITATION située dans la paroisse [illegible]
[illegible]

VENTES JUDICIAIRES.

NORTH, DUTHIL & Co. vs ADAM GIFFEN.
TROISIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 13,7??—En vertu d'un ordre de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le samedi [illegible] décembre 1865, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles de Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:
1o Un Terrain, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans l'ancienne Municipalité numéro deux (Premier District) de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Magasins, Robin, Constance et du Bassin, désigné par le numéro deux [illegible]
2o—Un Terrain situé dans l'ancienne Municipalité No deux (Premier District) de cette ville borné par les rues Constance, Robin, des Magasins et du Bassin, désigné par le numéro un [illegible]
Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de Glendy Burke, président de la Compagnie de la Banque du Canal de la Nouvelle-Orléans, suivant acte au rapport de Lucien Hermann, ci-devant notaire public en cette ville [illegible]
Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions: comptant au moment de l'adjudication, en billets du Trésor des Etats-Unis.
CHARLES BIENVENU, Shérif de la paroisse d'Orléans.
15 nov—15, 24, déc 2, 9, 16.

SUCCESSION de feu THEOGENE BARBOS décédé.
DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—[illegible]—En vertu d'un ordre de vente en date du 9 d'octobre 1865, et à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le samedi deux de décembre 1865, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, pour le compte de ladite succession, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:—
Un terrain situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le numéro Un de l'îlet compris entre les rues Urquhart, Girod, de l'Union et Français, d'après un plan donné par A. Castaing, arpenteur, le 12 d'avril 1859, et mesurant trente un pieds [illegible] de face à la rue de l'Union, sur cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur, entre lignes parallèles.
Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.
Conditions—[illegible]
CHARLES BIENVENU, Shérif de la paroisse d'Orléans.

EDWARD DUPASSEUR vs. ADAM GIFFEN
TROISIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 13,7??.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le SAMEDI seize de Décembre 1865, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:
1o UN TERRAIN situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Constance, des Magasins, Bassin et Robin, mesurant trente-et-un pieds cinq pouces et cinq lignes de face à la rue Constance, sur cent-vingt-sept pieds dix pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles, suivant plan dressé par C. A. Hedin, arpenteur, en date du 8 décembre 1859, et déposé en l'étude de A. A. Baudoin, ci-devant notaire public en cette ville; ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.—Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de Napoleon B. Keene, suivant acte au rapport de W. L. Poole, notaire en cette ville, en date du 7 avril 1860.
2o—UN TERRAIN, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent [illegible]
Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions: Comptant au moment de l'adjudication.
CHARLES BIENVENU, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

Joseph Lallande, exécuteur testamentaire, vs. William K. Strange
DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—[illegible]—En vertu d'un fieri facias [illegible] SAMEDI 16 de décembre 1865 à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale, [illegible]
Un terrain situé au faubourg de l'Annonciation, vis-à-vis de la place de l'Annonciation, dans le Premier District de cette ville, et formant l'angle [illegible] des rues [illegible] et des Orangers [illegible]
Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent [illegible]
Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions, comptant, au moment de l'adjudication, en billets du Trésor des Etats-Unis.
CHARLES BIENVENU, Shérif de la paroisse d'Orléans.

WILLIAM WILLIAMS, exécuteur testamentaire de la succession de JAMES WILLIAMSON vs. ELIZA FALLOW.
TROISIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—[illegible]—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, neuf de décembre 1865, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:
Une certaine portion de terre située au faubourg Tremé, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Conti, St. Louis, Derbigny et Claiborne, étant une portion du terrain désigné par le numéro Vingt-deux de l'îlet numéro Quarante-six [illegible]
Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, servitudes et avantages y attachés et appartenant.
Cette propriété appartient à la défenderesse au moyen de l'acquisition qu'elle en a faite d'Augusta Defresne suivant acte au rapport de Daniel I. Ricardo, ci-devant notaire public en cette ville, en date du 28 mai 1859.
Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions: comptant, au moment de l'adjudication, en billets du Trésor.
CHARLES BIENVENU, Shérif de la Paroisse d'Orléans

JEAN SALVANT vs ROBERT H. DIXEY.
TROISIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans [illegible]—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le vendredi, huit de décembre 1865, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:
1o. Un certain îlet de terre situé dans le Quatrième District de cette ville, désigné par le numéro cent quarante-cinq [illegible] le 17 de février 1845 [illegible] Le dit îlet est borné par les rues Thalie, Melpomène, Quatrième et Cinquième [illegible]
Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de Joseph Bruin suivant acte au rapport d'Antoine Abat, ci-devant notaire public en cette ville, en date du 12 avril 1852.
2o—Toute cette portion de terre qui se trouve dans l'îlet borné par les rues Broad, [illegible], St. Jean et de l'Esplanade [illegible]
Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.
Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de la Dame Ernestine Legendre, épouse séparée de biens de Louis Gagnet [illegible]
Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—comptant au moment de l'adjudication, en billets du Trésor des Etats-Unis.
CHARLES BIENVENU, Shérif de la paroisse d'Orléans.

AVIS JUDICIAIRES
Succession de WEYSHAM & TRICOU vs leurs créanciers et les créanciers de A. M. WEYSHAM. No 16,860.
SIXIEME Cour de district de la Nouvelle-Orléans.—Avis est par le présent donné aux créanciers des insolvables et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le tableau [illegible] ne serait point approuvé et homologué [illegible]
Par ordre de la Cour.   E. H. LEHMANN, Greffier.
15 nov—15, 18, 24.

MAYER FRERES.
Crescent City Steam Tobacco Works
(FABRIQUE DE TABAC)
Rue Lafayette, Nos 49 et 51, [illegible] Nlle-Orléans, Lne.

MAYER FRERES,
Rue Tchoupitoulas, No 51,
Entre les rues Poydras et Natchez, Nlle-Orléans, Lne.
[illegible] de tabac à fumer et de cigares. [illegible]

EN débarquement du navire Armorique, venant de Marseille—
[illegible]

A VENDRE.
[illegible]

VENTES A L'ENCAN.
Vente par Hoffman & Marks
Marchandises sèches et fleuries.
PAR HOFFMAN & MARKS,
[illegible], encanteur.
Bureau, No 38 rue de Chartres
MERCREDI, 15 du courant, à 10 heures du matin, [illegible]
[illegible]
—Egalement, à midi—
[illegible]
15nov

Marchandises étrangères et du pays
PAR GABRIEL LEAUMONT,
Salle d'encan, 19 rue de Chartres.
MERCREDI, 15 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu—
10 balles coton doux, Indian Head & Appleton.
AUSSI
200 lots marchandises sèches étrangères et du pays.
Conditions—à la vente.   15 nov

Sherry, vin de Catalogne, vin rouge en caisses, &c.
PAR BERNARD TURPIN, encanteur,
Bureau No 97 rue Vieille Levée.
AUJOURD'HUI mercredi, 15 novembre, à 4 heures et demie, il sera vendu à l'encan sur la Levée en débarquement de la goëlette Sofia, Poteau 22 deuxième District, vis-à-vis du marché, à la viande:
72 quarts de pipe SHERRY
17 barriques vin rouge de CATALOGNE
200 caisses vin rouge de bonne qualité.
Conditions: Comptant en billets du Trésor des Etats-Unis.   15nov

Huile d'olive—Huile d'olive.
PAR BERNARD TURPIN, encanteur,
No 97, rue Vieille Levée.
MARDI, le 21 du courant, à 4 heures et demie P. M., il sera vendu sur la Levée, en débarquement, de navire ROBERT LEONARD, de Bordeaux, poteau [illegible] District—
[illegible] caisses huile d'olive [illegible]
Conditions—à la vente.   15 nov

Vins en barriques, Macon, sherry, Vermouth, Absynthe suisse, &c.
PAR BERNARD TURPIN, encanteur,
Bureau No 97, rue Vieille Levée.
MARDI le 21 novembre 1865, à 4 heures et demie, il sera vendu à l'encan sur la Levée, au poteau No [illegible] District, en débarquement du navire Robert Leonard venu de Bordeaux—
[illegible] barriques vin de Bordeaux;
[illegible] quarts pipes Madère;
[illegible] do Sherry;
[illegible] Vermouth;
[illegible] caisses do N R.
[illegible] do Absinthe Suisse Berger.
Conditions à la vente.   15nov

Vingt balles coton en grains [illegible], draps, casimirs, couvertures, coton blanc et coton écru, [illegible] meubles de salon.
Par VINCENT & CO.,
Wm. P. VINCENT, encanteur,
IL sera vendu, jeudi, 16 du courant, à 10 heures, dans leur salle d'encan, au No 25 de la rue de Carondelet [illegible]
[illegible]

Vente par ordre des gardiens du port.
PAR JOHN C. BLOHM, encanteur.
JEUDI, 16 du courant, à MIDI précis, il sera vendu, dans sa salle d'encan, au No [illegible] de la rue Bienville, pour compte de qui il appartiendra [illegible]
[illegible]
Conditions—Comptant en billets du Trésor des Etats-Unis.   15nov

Grande vente de marchandises sèches sans réserve.
PAR JOHN C. BLOHM, encanteur.
JEUDI 16 novembre, à dix heures du matin, dans sa salle d'encan, au No 36 de la rue Bienville [illegible]
[illegible]
Conditions—à la vente.   15 nov

Coton! Coton! Coton!
PAR D. E. MORPHY, Encanteur.
IL sera vendu, mercredi, 15 novembre 1865, à 4 heures de l'après-midi, pour le compte de qui il appartiendra, sur la Levée [illegible] "Commercial" [illegible]
Conditions—comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis.   15nov

Tabac de la Floride en feuilles.
PAR D. E. MORPHY, encanteur.
IL sera vendu jeudi, 16 novembre 1865, à 10 heures du matin, pour le compte de qui il appartiendra, au No 27 de la rue des Magasins:
[illegible] tabac de la Floride, en feuilles, qualité très supérieure.
Conditions—comptant, en billets du Trésor   15nov

SUCCESSION de JEPTHA MOORE et de sa FEMME décédés.
Par J. B. WALTON & DESLONDES,
J. B. WALTON, encanteur,
Bureau, rue Carondelet No 47, coin Union.
LUNDI, 27 novembre 1865, à 11 heures du matin, sur les lieux, à la résidence des défunts, dans la rue Lafayette [illegible] en vertu et conformément à un ordre de l'honorable Jno. W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans, en date du 30 octobre 1865 [illegible]
Tout le contenu de la dite résidence, comprenant sofas, lits, literie, glaces de toilette, armoires, chaises, tables, fourneau et batterie de cuisine.—Egalement, une montre en or.
Conditions—comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis.   15nov—15, 24, 25, 27

AVIS.
Ventes régulières à l'encan,
DE MEUBLES
ET AUTRES MARCHANDISES
en magasin,
Au Crescent Auction Mart.
Au No 166 de la rue Gravier,
et 37 de la rue de l'Union.
Les LUNDI, MERCREDI et VENDREDI
A 10 heures du matin.
C'est la meilleure salle d'encan de la ville pour exposer les marchandises. Le public est invité à venir examiner notre stock.
Nous sollicitons les consignations
11nov—   NELLIGAN & VON ZINKEN.

VENTE PEREMPTOIRE.
Terrain amélioré et de prix dans le Troisième District.—Vente à l'encan.
Par NELLIGAN & VON ZINKEN,
Rue Gravier, No 166 et rue de l'Union No. 17.
James NELLIGAN, encanteur,
IL sera vendu, positivement et sans réserve, samedi, 18 du courant, à 11 heures du matin, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale.
Un terrain, avec toutes les améliorations qui se trouvent dessus, comprenant une grande maison cottage ayant 2 chambres [illegible] citerne, &c. &c.
Le dit terrain a, au pied français, trente pieds de face à la rue des Français [illegible] et face à la rue Célestine. Il est situé dans l'îlet compris entre les rues Français, Célestine, Union et Joséphine.
L'acte de vente, par devant [illegible] notaire public, aux frais de l'acquéreur.
Conditions—[illegible]   11 nov—15, 18

CONSULAT DE FRANCE.
AVIS MENSUEL.—novembre 1865.
Sont invitées à se présenter à ce consulat, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent:
[illegible]
La chancellerie du Consulat de France, rue [illegible] No 11, entre celles Chartres et Vieille Levée [illegible]

VENTES A L'ENCAN.
Chargement du navire Armorique,
VENANT DE MARSEILLE.
Vin rouge Bergasse, Porto de Bourgogne, Vermouth, Vin blanc de cassis, Muscat, Absinthe Kirsch, Huile Plagniol, Savon, Olives, Câpres, Cornichons, Anchois, Saucisses, Vinaigre à l'estragon, Eau de fleur d'oranger double.
Par E. ROGER & Co.
O. DUJAN, Encanteur.
JEUDI 16 courant, il sera vendu à 11 heures du matin, sur la Levée, au poteau No [illegible] District—
[illegible]
Conditions—comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis.   16nov

Toiles d'emballage, vins en caisses et en barriques, whisky et divers.
PAR E. ROGER & Co.,
O. DUJAN, encanteur.
MERCREDI, 15 courant, il sera vendu, à 11 heures du matin, à leurs salles d'encan, Nos 43 et 47, rue de la Vieille-Levée—
25 barriques vin rouge,
50 caisses vins rouge, différentes marques,
40 do sherry,
20 do champagne,
15 barriques whisky, et articles divers pour clore une consignation.
Conditions, comptant.   14nov

Savon. Savon.
PAR E. ROGER & CO.,
O. DUJAN, encanteur.
MERCREDI, quinze du courant, il sera vendu à onze heures, à leurs salles d'encan, numéros 45 et 47 rue de la Vieille Levée, pour le compte de qui il appartiendra—
200 caisses savon de New-York.
Conditions, comptant.   14 oct

Tabac—Tabac.
PAR E. ROGER & Co,
O. DUJAN, encanteur.
MERCREDI, 15 courant, il sera vendu, à 10 heures, à leurs salles d'encan Nos 45 et 47, rue de la Vieille Levée—
20 caisses tabac de la Virginie.
Conditions—comptant.   15 nov

145 balles COTON partiellement avarié par la goëlette Sea Witch, de Galveston.
PAR E. ROGER & Co.,
O. DUJAN, Encanteur.
VENDREDI 17 courant, il sera vendu, à 2 heures P. M., pour le compte de qui il appartiendra, à la presse V[illegible], 1er District—
145 BALLES COTON partiellement avarié par la goëlette Sea Witch dans son voyage de Galveston.
Conditions, comptant en billets du Trésor.   15nov

Pour cause de Liquidation.
Grande Vente de Fer battu et Fer fondu, Bouilloires, Chaînes, Tuyaux de Bouilloires, Coffre-fort, Chaudières à poix, Rets de sucrerie, &c., Meubles de bureau, &c.
PAR J. P. BOISSEAU, encanteur.
Bureau, rue Gravier, No 23, entre les rues Tchoupitoulas et Nlle Levée.
IL sera vendu, JEUDI 16 du courant, à 9 heures et de[mie] du matin, dans une boutique de forgeron, [illegible] à la fonderie de Bellevil[le] [illegible] Co. [illegible]
[illegible]
Conditions: Comptant.   15nov

Propriété de Valeur
Dans le faubourg Tremé, face à la rue Ste Anne.
PAR RENÉ GUTIERREZ, encanteur,
Bureau, No 34 rue de Chartres
SAMEDI, dix-huit courant, à midi, il sera vendu à la Bourse des Négociants et des Encanteurs—
Un certain lot de terre dans l'îlet borné par les rues Galvez, Johnson, Dumaine et Ste Anne, mesurant 34 pieds de face à la rue Ste Anne, [illegible] MAISON [illegible]
Conditions—[illegible]   14 nov

Articles de Fantaisie—Linge de corps—Meubles—Articles divers, &c.
PAR RENÉ GUTIERREZ, encanteur.
Bureau, No 34, rue de Chartres
MERCREDI, 15 du courant, à 10 heures du matin, il sera vendu à sa salle d'encan, No 34, rue de Chartres:
Une facture d'articles de fantaisie.
Une malle de linge de corps.
Un lot de meubles acajou, noyer et chêne.
Une facture d'articles divers assortis—crédits, porte-montre [illegible], bijouterie, &c.   15nov

Succession de A. F. Aucoin—No 16,831.
Terrains dans les rues Canal et Miro.
PAR G. DE FERIET, encanteur.
Bureau, rue Royale, No 42.
MERCREDI, 15 novembre 1865 à midi, il sera vendu, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, en vertu d'un ordre de l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 11 octobre 1865—
Quatre terrains situés dans l'îlet No 30 compris entre les rues Canal, Douane, Miro et Galvez, désignés par les Nos 10, 11, 12 et 13.
[illegible]
Conditions—comptant [illegible]
Actes de vente [illegible]   15 nov

Beaux terrains dans la rue Ste Anne, entre les rues Tonti et Rocheblave.
PAR G. DE FERIET, encanteur.
Bureau, rue Royale, No 42.
SAMEDI, dix-huit novembre 1865, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, il sera vendu—
DEUX TERRAINS se touchant, désignés par les Nos 17 et 18 de l'îlet compris entre les rues Ste Anne, Rocheblave, Orléans, Tonti [illegible]
[illegible]   15 nov

Jolie propriété sur les rues Claiborne et St. Philippe.
PAR S. GUINAULT, encanteur.
Bureau Passage de la Bourse et Bienville.
IL sera vendu samedi, dix huit novembre 1865, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale:
Un lot de terre désigné par le numéro un, mesurant trente et un pieds quatre pouces deux lignes de face à la rue Claiborne, sur environ soixante et dix pieds de profondeur et face à la rue St Philippe. Ensemble une maison haute, numéro 281, sur la rue Claiborne [illegible]
Un autre lot de terre touchant au lot ci-dessus désigné par le No 2 [illegible]
Conditions—comptant.   14 nov

Propriété rue Dumaine, No 255.
PAR S. GUINAULT, encanteur.
Bureau coin Bienville et Passage de la Bourse.
IL sera vendu samedi, 18 novembre 1865, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale:
Un lot de terre mesurant 30 pieds 3 pouces de face à la rue Dumaine sur [illegible] pieds de profondeur entre les rues Robertson et Claiborne. Ensemble une maison [illegible]
[illegible]
Acte de vente par devant A. Boudousquié, notaire public.   14nov

Vente sans réserve d'un magnifique Terrain d'encoignure sur la rue Claiborne.
Par S. GUINAULT, encanteur,
Bureau, Bienville et Passage de la Bourse
IL sera vendu, SAMEDI, 18 novembre 1865, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale:
Un lot de terre ayant façade à trois rues et formant encoignure aux rues Claiborne, Annette et Robertson, mesurant 31 pieds de face à la rue Claiborne [illegible]
CONDITIONS—Moitié comptant, et la balance à un an de crédit en billet garanti par hypothèque et portant 8 pour cent d'intérêt par an du jour.   15 nov

Propriété rue des Ursulines.
Par S. GUINAULT, Encanteur.
Bureau, coin Bienville et Passage de la Bourse.
IL sera vendu, samedi dix-huit novembre 1865, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale:
Un lot de terre mesurant 30 pieds de face à la rue des Ursulines [illegible]
[illegible]

TENUE DE LIVRES.
LE soussigné désirerait trouver emploi de un ou deux teneurs de livres à tenir, [illegible]
S'adresser Box 1282 Post Office, ou laisser sa carte au No 31 rue de la Bourse, entre Chartres et Levée.
16nov—4   GEORGE ULMER.

Certificat de Banque perdu ou égaré.
LE soussigné prévient le public qu'il vient d'égarer [illegible]
Nlle Orléans, le 11 novembre 1865.
[illegible]
11 nov—1m M. S.